

VALORISATION **MATIÈRE**
UNE SECONDE VIE POUR
VOS DÉCHETS
PAPIERS / CARTONS





Votre activité génère des déchets papiers / cartons : **Valorisez-les !**

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a fixé des obligations en terme de tri des papiers et des cartons : le tri à la source et la collecte séparée sont obligatoires depuis le 1^{er} juillet 2016 pour les administrations et les établissements publics de l'Etat regroupant plus de 20 personnes. L'obligation est aussi entrée en vigueur progressivement pour les entreprises, et concerne depuis le 1^{er} janvier 2018 les sites regroupant plus de 20 personnes

Grâce à ses différentes installations, **Baudelet Environnement** vous propose une prestation sur mesure en **collectant vos déchets papiers / cartons** par matière ou en mélange en vue de les **valoriser en nouvelles matières premières secondaires**.

Les déchets concernés :

Emballages
en papier et carton



Chutes
de production



Cartons usagés
non souillés



Papiers industriels
et spéciaux





Quelle méthode de gestion des déchets papiers/cartons ?

1 Tri / collecte chez le producteur



a. Étude de vos besoins



b. Mise à disposition de contenants (petits volumes – bac papier de bureau / bac extérieur – gros volumes : bennes / compacteurs ...) et définition du rythme des collectes



c. Transport vers l'éco-parc de Blaringhem ou l'éco-site le plus proche de chez vous

2 Réception et préparation des déchets papiers / cartons

Option 1
Déchets mélangés



Option 2
Déchets triés par matière



a. Réception et contrôle qualité de la matière entrante



b. Tri mécanique ou manuel



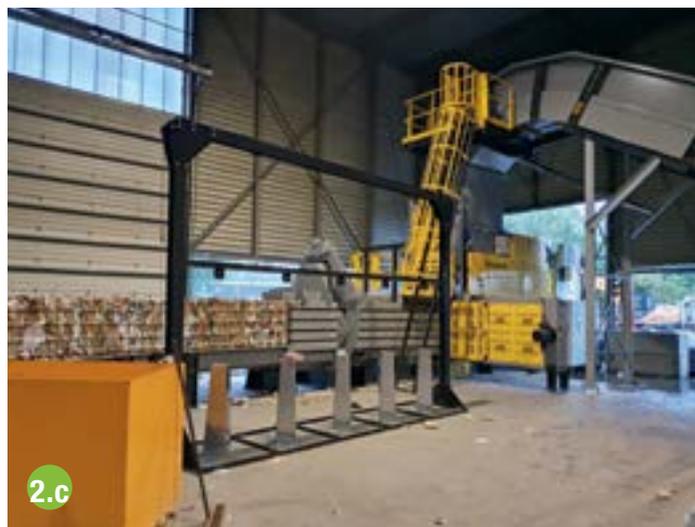
c. Réalisation de balles de mono matière



d. Envoi vers les filières de valorisation : cartonnerie/papeterie

3 Remise de l'attestation annuelle de collecte et de valorisation





Les + de BAUDELET Environnement

- ▶ Une prestation globale, complète et optimale
- ▶ Un coût parfaitement maîtrisé
- ▶ Un seul interlocuteur, pas d'intermédiaire
- ▶ Une organisation adaptée à vos contraintes
- ▶ Un accompagnement sur la communication (guide, affiche)
- ▶ Un reporting annuel en ligne dans votre espace client
- ▶ Une implantation régionale

Les raisons de faire appel à BAUDELET Environnement



1 Une prestation globale et clé en main de la collecte à la valorisation

Quelles que soient vos contraintes ou la place dont vous disposez, nous vous proposons la solution la plus adaptée à votre situation et la plus intéressante économiquement grâce au diagnostic établi initialement.



2 Contribuer à la préservation de l'environnement

Par la mise en place du tri de vos déchets, vous contribuez à leur valorisation en leur offrant une seconde vie ! Vous sensibilisez également tous les collaborateurs de votre entreprise à la réduction des déchets à la source et vous les faites évoluer dans leurs pratiques.



3 Vous engager aux côtés d'une entreprise certifiée

Particulièrement soucieux de la démarche qualité dans son ensemble, Baudalet Environnement a obtenu les certifications ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 45001 (Hygiène, Santé, Sécurité). Ces certifications assurent des prestations répondant aux besoins de toutes les parties prenantes, dans le respect des exigences légales.

Baudalet Environnement c'est aussi :

- Location de bennes
- Achat de matières valorisables
- Traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Gestion déléguée sur site
- Traitement des DEEE
- Traitement des sols, sédiments et matériaux

Valoriser le présent, préserver l'avenir !



► Pôle déchets

► Pôle ferrailles & métaux

► Pôle matériaux

Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM
03 28 43 92 20 • contact@baudelet.fr

Coordonnées GPS

Latitude : N50°40'41 • Longitude : E2°24'23

www.baudelet-environnement.fr



ISO PrC2FP 003
Indice Or
Date d'application 20/05/2020

